

1 bis adopte

Conseil de Paris Séance des 29 et 30 mars 2010

Vœu de l'exécutif relatif à la bibliothèque La Fontaine (1^{er} arrondissement)

Considérant que, dans le cadre du projet de renouvellement des Halles, la Ville de Paris ambitionne d'offrir un nouvel équipement de lecture publique, aux habitants du Centre de Paris, comme à ceux de la métropole et aux nombreux touristes qui traversent, quotidiennement, le Forum des Halles;

Considérant que les travaux prévus pour la réalisation de la Canopée impliquent nécessairement la fermeture de l'actuelle bibliothèque La Fontaine;

Considérant que le fonds jeunesse de la bibliothèque constitue une richesse qu'il faut maintenir dans le programme du futur équipement de lecture publique ;

Le Conseil de Paris émet le vœu :

- que la bibliothèque La Fontaine reste ouverte au public jusqu'à la mi-octobre, pour une libération effective des locaux, fin décembre, avant les travaux, délai nécessaire à la mise en cartons des fonds;
- que la future bibliothèque retrouve un fonds jeunesse, avec un nouvel espace rénové et adapté, spécialement dédié à la lecture jeunesse ;
- que, durant les travaux de la Canopée et dans un souci de continuité du service public, la bibliothèque Louvre présente une offre « jeunesse » complémentaire ;
- qu'un travail de sensibilisation soit mené avec les équipes de la bibliothèque Marguerite Audoux, en capacité d'accueillir les publics jeunesse et petite enfance;
- que les bibliothèques Marguerite Audoux, Baudoyer et Charlotte Delbo, situées à proximité des Halles, proposent une alternative aux lecteurs désireux d'emprunter des documents.

guard)